



**Certificat sanitaire vétérinaire relatif à l'exportation  
du Royaume du Maroc de la laine vers ....**

I/ Informations produit								
I.1. Expéditeur Nom : Adresse :  Pays : Téléphone :					I.2. N° de référence du certificat :			
					I.3. Autorité centrale compétente :			
					I.4. Autorité locale compétente :			
I.5. Destinataire Nom : Adresse :  Pays : Téléphone :					I.6. Transitaire (s'il y a lieu) :			
I.7. Pays d'origine :					I.8. Région, Code (s'il y a lieu) :			
I.9. Lieu d'origine : Nom de l'établissement :          Numéro d'autorisation :  Adresse :					I.10. Lieu de destination :			
I.11. Lieu de chargement Adresse :					I.12. Date du départ :			
I.13. Moyens de transport <sup>(1)</sup> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <span>Avion <input type="checkbox"/></span> <span>Navire <input type="checkbox"/></span> <span>Wagon <input type="checkbox"/></span> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <span>Véhicule routier <input type="checkbox"/></span> <span>Autres <input type="checkbox"/></span> </div> Identification :								
I.14. Température produits <sup>(1)</sup> Ambiante <input type="checkbox"/> Réfrigérée <input type="checkbox"/> Congelée <input type="checkbox"/>					I.15. Quantité totale :		I.16. Nombre total de conditionnements :	
I.17. N° du scellé et n° du conteneur :								
I.18. Marchandises certifiées aux fins de <sup>(1)</sup> Consommation humaine <input type="checkbox"/> Alimentation animale <input type="checkbox"/>								
I.19. Identification des marchandises								
Non du produit	Type de traitement	Atelier de transformation	Nombre de conditionnements	Type de conditionnement	Poids net	numéro de lot	Date de production	Date de péremption



## II- Renseignements sanitaires :

Je soussigné, vétérinaire officiel, certifie que les produits susmentionnés :

1- Ont été soumis à l'un des traitements suivants :

- le lavage industriel, consistant à immerger la laine dans une suite de bains constitués d'eau, de savon et de soude (hydroxyde de soude) ou de potasse (hydroxyde de potassium) ou ;<sup>(1)</sup>
- le délainage ou épilage chimiques, utilisant le lait de chaux ou le sulfure de sodium ou ;<sup>(1)</sup>
- la fumigation par les vapeurs d'aldéhyde formique dans un local hermétiquement clos durant 24 heures au moins ou;<sup>(1)</sup>
- le lavage consistant à immerger la laine dans un détergent hydrosoluble maintenu à 60 – 70 °C ou ;<sup>(1)</sup>
- le stockage de la laine à 18 °C durant quatre semaines, à 4 °C durant quatre mois, ou à 37 °C durant huit jours.<sup>(1)</sup>

2- sont conditionnés à l'état sec dans des emballages hermétiques ;

3- sont en vente libre au Maroc.

Fait à .....le .....

(Lieu)

(Date)

Sceau officiel <sup>(2)</sup>

(Nom et prénom en lettres capitales du vétérinaire officiel) <sup>(2)</sup>

(Cachet et signature) <sup>(2)</sup>

(1) Cocher la mention qui convienne.

(2) La couleur du sceau et de la signature doit être différente de celle des autres mentions du certificat.